

AVIS PUBLIC

Dépôt et adoption des états financiers consolidés de la Municipalité au 31 décembre 2018

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Athanase:

QUE lors de la séance ordinaire du conseil à se tenir le 1^{er} avril 2019, je déposerai les états financiers consolidés de la Municipalité au 31 décembre 2018 pour adoption.

DONNÉ À SAINT-ATHANASE, CE $21^{\rm e}\,$ JOUR DE MARS $2019\,$

Marc Leblanc, LL.B.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc Leblanc, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 10 et 12 heures le vingt et unième jour de mars 2019, sur le babillard situé à l'entrée du bureau municipal, et en le publiant sur le site Internet de la Municipalité au www.saint-athanase.com.

EN FOI DE QUOI, j'émets ce certificat ce vingt et unième jour de mars 2019.

Marc Leblanc, LL.B.

Directeur général et secrétaire-trésorier